

Les réseaux de bibliothèques universitaires au Maghreb : les réalisations et les défis à relever

Hakim Benoumelghar

► **To cite this version:**

Hakim Benoumelghar. Les réseaux de bibliothèques universitaires au Maghreb : les réalisations et les défis à relever. 1er Forum Maghrébin sur La coopération entre les bibliothèques et les services d'information et de documentation, Apr 2014, Tunisie. pp.10, 2014. <sic_00986537>

HAL Id: sic_00986537

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00986537

Submitted on 2 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les réseaux de bibliothèques universitaires au Maghreb : les réalisations et les défis à relever

Hakim BENOUMELGHAR

Enseignant/chercheur/Université de Khemis miliana-Algérie

Résumé :

Cette communication a comme problématique : quels sont les réseaux de bibliothèques mis en œuvre dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie et le Maroc) et en quoi consiste leurs fonctionnalités ? Quels sont les défis auxquels font face ces différentes expériences et y a-t-il une possibilité de confluence ?

L'intérêt de la mise en réseaux des bibliothèques en général, et des bibliothèques universitaires en particulier est mis en exergue. Elle comprend aussi une présentation des éléments favorisant l'interconnexion et l'interaction des systèmes informatiques et les retombées positives de cette liaison aussi bien sur le fonctionnement de ces unités documentaires que sur les services dont les usagers peuvent en tirer profit. L'expérience algérienne est évoquée avec le Réseau régional des bibliothèques universitaires, et le Catalogue collectif d'Algérie CCDZ. Nous traiterons également du réseau tunisien (Bibliothèque des Ressources UNiversitaires) et du projet marocain (Réseau des Bibliothèques universitaires Marocaines). Un état des lieux de la mise en œuvre de ces trois projets sera dressé et les dysfonctionnements qui freinent leur développement. Enfin, l'initiative européenne au profit des systèmes documentaires maghrébins est décortiquée à savoir (Optimisation de l'Accès à l'Information Scientifique et Technique dans les Universités du Maghreb). Au-delà de la mise en place de catalogues collectifs et le probable service de prêt entre les bibliothèques membres des trois réseaux qui nécessite une volonté agissante et une organisation optimale, nous aborderons la problématique d'harmonisation des politiques et les pratiques documentaires entre elles.

Mots clés : Bibliothèque universitaire, Réseau de bibliothèques, CCDZ, BIRUNI, RBUM, ISTEMAG.

المستخلص بالعربية :

اشكالية هذه المداخلة تدور حول شبكات المكتبات الجامعية في بلدان المغرب الثلاث (الجزائر, تونس و المغرب الأقصى) و تحدياتها الى جانب انسجامها و تعاونها.

نتطرق من خلال هذه الورقة الى عوائد بناء شبكات للمكتبات, خاصة الجامعية منها, أسس تفاعل و ترابط الشبكات و فوائدها على جمهور المستفيدين. سنقدم التجارب التي باشرتھا البلدان الثلاث (الشبكة الجهوية للمكتبات الجامعية RIBU و الفهرس المشترك الجزائري في الجزائر, مكتبة الموارد الجامعية BIRUNI في تونس و شبكة المكتبات الجامعية المغربية (RBUM). سنعرض وضع حال هذه الشبكات و المعوقات التي تحول دون تعميمها و نجاحها. و في الاخير نقدم فحوى المبادرة الأوروبية لتحسين عملية الوصول الى المعلومات العلمية و التقنية في بلدان المغرب IStEMAG. اشكالية تنسيق السياسات الوثائقية و الممارسات الفنية ستطرح أيضا.

الكلمات الدالة : المكتبة الجامعية, شبكة المكتبات, الفهرس المشترك الجزائري, مكتبة الموارد الجامعية, شبكة المكتبات الجامعية المغربية.

L'intérêt de la mise en réseau des bibliothèques : L'avènement des réseaux de bibliothèques remonte aux années soixante du siècle dernier. Leur émergence, particulièrement aux Etats-Unis, a été rendue possible suite à la mise en place d'outils normatifs et leur large diffusion au sein des bibliothèques et autres systèmes d'information. Ceux-ci étaient venus à point nommé pour renforcer la coopération entre les bibliothèques en homogénéisant les instruments de travail utilisés : les règles de catalogage (AACR, ISBD), et le format de présentation des données catalographiques (MARC) font figure d'exemple.

La création des réseaux était également motivée par la volonté des gestionnaires de ces unités documentaires de contrecarrer les obstacles qui allaient à l'encontre de l'accomplissement de leurs missions vis-à-vis des usagers.

A. Jacquesson énumère les difficultés, générées par l'évolution de l'environnement extérieur, auxquelles font face les bibliothèques :

- « - masse documentaire en croissance constante ;
- difficultés de stockage ;
- apparition de publications non-conventionnelles (« littérature grise ») hors commerce et difficile à bibliographier et à acquérir ;
- contraintes budgétaires ;
- extension des domaines d'acquisition par rapport aux nouveaux enseignements de leur organismes de rattachement ;
- nombre de lecteurs en croissance continue dû à l'augmentation du nombre d'étudiants et à l'élévation du niveau général d'éducation »¹.

L'ensemble de ces éléments a favorisé l'éclosion de projets de coopération matérialisés par la création de catalogues collectifs locaux, régionaux et nationaux, d'autant même que cette coopération via les outils informatiques apporte des solutions certaines à certains problèmes (réduction des coûts par le partage des tâches et la variété des services offerts aux utilisateurs par l'apport des ressources des autres bibliothèques).

La mise en réseau et l'échange d'informations qui en découle ne s'établissent « qu'entre systèmes d'information semblables, contigus ou complémentaires (...). Ce qui exprime autrement les communautés d'intérêt qui sont à la base de la constitution des réseaux documentaires.

Ces intérêts se reflètent soit au niveau de la répartition des différents modules de la chaîne documentaire entre différents participants au réseau de façon à réaliser une intégration verticale, soit à se partager les ressources documentaires réalisant par là une intégration horizontale de services à thématiques connexes »².

¹ JACQUESSON, Alain. *L'informatisation des bibliothèques : histoire, stratégie et perspectives.* - Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1992. p.136.

² DAHMANE, Madjid. *Contribution à l'étude des systèmes d'information scientifiques et techniques : approche théorique et étude de cas de l'Algérie.* - Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, 1990, p.96.

L'interconnexion et l'interopérabilité des réseaux : Une architecture d'interconnexion comprend une gamme de dispositifs, logiciels et/ou matériels sur chacun des segments constituant un réseau, énumérés par V. Sandoval, dont nous résumons comme suit :

- le matériel nécessaire pour les différents types de signalisation électrique utilisés sur les divers systèmes de liaison,

- le logiciel appelé à examiner les trames transitoires pour vérifier leur validité,

- les répéteurs, considérés par V. Sandoval comme des dispositifs de base.

Ils « *permettent d'étendre la longueur, la topologie ou l'interconnectivité du réseau physique au-delà des limites d'un segment unique* »³,

- les ponts qui servent à la jonction de deux réseaux et les rendre ainsi communicables,

- les routeurs permettant la communication (le routage des données), entre deux sous-réseaux,

- la passerelle qui, en effectuant les opérations de conversion de protocoles nécessaires, permet la communication entre deux réseaux.

Quant à la notion d'interopérabilité de deux réseaux, elle consiste en leur capacité à « véhiculer la même information de bout en bout, avec des matériels et des débits quelquefois différents, mais sans qu'il ait de dégradation »⁴.

L'élément impératif à prendre en compte, pour la réussite de ce transfert d'information, est le respect des normes. En effet, «seuls les équipements dont les fonctionnalités se conforment à une certaine normalisation, peuvent intercommuniquer, s'interconnecter et interopérer »⁵.

Outre l'inconditionnelle conformité aux normes établies, les contraintes budgétaires, que posent la gestion et la maintenance des réseaux, peuvent constituer un autre rempart devant l'interopérabilité de ceux-ci. Ce type de difficultés « favorisent le downsizing, c'est-à-dire l'éclatement des gros systèmes en plusieurs petits sous-systèmes, sous-réseaux, qui sont normalement hétéroclites et dispersés »⁶.

Après avoir exposé l'intérêt des réseaux dans les bibliothèques, nous allons présenter les réseaux constitués dans les trois pays du Maghreb.

Le réseau algérien RIBU :

Il s'agit d'un catalogue collectif de quelques bibliothèques universitaires algériennes. Il permet actuellement uniquement la localisation des documents se trouvant dans les dix

³ SANDOVAL, Victor. *Les autoroutes de l'information : mythes et réalités.*- Paris : Hermès, 1995, p.100

⁴ Ibid. p.103.

⁵ Ibid.

⁶ Ibid

bibliothèques membres du réseau. Ce qui veut dire qu'il ne permet pas le prêt entre bibliothèques pour les usagers et le téléchargement de notices bibliographiques pour les bibliothécaires.

Les partenaires européens étaient l'Université Libre de Bruxelles qui était gestionnaire de la bourse et l'Université Aix Marseille I, et le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique CERIST-Alger qui a joué un rôle technique.

Formant un réseau de bibliothèques, les établissements algériens concernés par ce projet sont les suivants⁷:

- Université des Sciences et Technologies Houari Boumediene –Alger
- Université Saad Dahleb de Blida
- Université Benyoucef Benkhedda d'Alger
- Université Abderrahmane Mira de Béjaïa
- Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
- Université Mohamek Seddik Benyahia de Jijel
- Université M'hamed Bougara de Boumerdès
- Centre de recherche sur l'information scientifique et technique
- Ecole nationale polytechnique d'Alger
- Ecole nationale d'administration
-

Il est possible à travers RIBU, accessible via l'url <http://www.catalogue-centre.arn.dz>, à travers une seule requête d'interroger le catalogue de chaque bibliothèque membre du réseau selon plusieurs critères. Le résultat d'une recherche est trié par ordre alphabétique des titres.

En cliquant sur un titre, la notice correspondante est affichée en trois modes :

- affichage public,
- affichage ISBD,
- affichage UNIMARC.

La consultation des documents sélectionnés se fait au niveau des bibliothèques récipiendaires et ce, selon les modalités de prêt de chacune de ces bibliothèques.

Jusqu'à mai 2012 216 885 notices sont versées dans le catalogue collectif. Les membres de RIBU comptent verser les notices dans le nouveau Catalogue collectif CCdz et arrêter de travailler avec ce réseau.

CCdz : Le CCdz est le projet du Catalogue Collectif d'Algérie qui regroupera l'ensemble des fonds documentaires du secteur de l'enseignement supérieur. Cet outil « va constituer une opportunité pour favoriser le travail collaboratif entre les bibliothèques et partager leurs ressources documentaires. Son objectif principal est d'aider les bibliothèques à améliorer leurs services, à accroître l'accès et à réduire les coûts. »⁸.

Parmi les objectifs annoncés, on peut citer :

⁷ RIBU Réseau Régional Inter Bibliothèques Universitaires (en ligne)
<http://ribu.umbb.dz/> consulté le 27/09/2012

⁸ Qu'est ce que CCdz ?
<http://www.ccdz.cerist.dz/index.php?nav=2> Consulté le 27/09/2012

- développer une plateforme qui pourra servir comme un point d'accès unique aux ressources documentaires des bibliothèques membres ;
- identifier les documents afin de constituer une base bibliographique nationale unifiée et normalisée en utilisant les mêmes pratiques documentaires ;
- localiser des documents au niveau des bibliothèques membres ;
- partager les ressources documentaires à travers le PEB ;
- mettre en place des fichiers d'autorité nationaux afin de constituer un langage documentaire local.

Pour arriver à concrétiser ces objectifs, le projet CCdz compte associer les bibliothèques universitaires, les bibliothèques des écoles, celles des instituts ainsi que les bibliothèques des centres et unités de recherche. Ce réseau compte actuellement « 59 bibliothèques membres et plus de 548.716 notices localisées »⁹

Le projet BIRUNI (Bibliothèque des Ressources UNiversitaires) : Lancé en 1997 dans le cadre du programme national tunisien de rénovation universitaire de l'enseignement supérieur portant sur l'informatisation des bibliothèques universitaires (166 BU) et l'établissement d'un catalogue collectif pour l'ensemble des documents détenus par les universités et les centres de recherche¹⁰ soit plus de 1.350.000 titres.¹¹

Les objectifs du réseau BIRUNI sont les suivants :

- l'informatisation de la gestion des bibliothèques universitaires (acquisitions, catalogage, circulation, OPAC, édition des rapports et des statistiques et gestion des périodiques) en utilisant le SIGB multilingue et multi-alphabet VIRTUA et qui a été mis en place depuis 2004,
- permettre la consultation à distance des fonds documentaires universitaires via le portail documentaire dédié (www.biruni.tn) par la communauté universitaire et les professionnels de la documentation,
- constituer un catalogue collectif regroupant tous les fonds documentaires des universités tunisiennes,
- unifier les procédures de travail et leur normalisation ainsi que la mise en œuvre d'une politique documentaire commune.

Les réalisations jusqu'à mars 2014¹² :

- unification des procédures de travail par le recours aux mêmes normes et manuels (ISBD),
- normalisation du format de catalogage (adoption du format UNIMARC),

⁹ www.ccdz.cerist.dz Consulté le 07/03/2014

¹⁰ Eleuchin Nawfel.- Etude de cas sur le réseau universitaire en Tunisie.- In Atelier conjoint UIT/UNU/CERN sur l'établissement de réseaux de recherche et d'éducation en Afrique (AFUNET), Genève, 25-27 septembre 2005. p. 05

En ligne <http://event-africa-networking.web.cern.ch/event-africa-networking/workshop/CaseStudies/case%20tunisia.pdf>

¹¹ www.biruni.tn Consulté le 20 février 2010

¹² <http://www.bu.turen.tn/v-fr/biruni.php> Consulté le 12/03/2014

- généralisation de l'utilisation du système informatique VIRTUA à toutes les bibliothèques universitaires (173 Bibliothèques universitaires membres),
- catalogage de 1.099.716 titres soit presque la totalité du fonds documentaire des BU et leur intégration au catalogue collectif,
- formation des formateurs relevant des bibliothèques universitaires,
- mise en place d'une architecture consortium en janvier 2010 et développement d'un intranet pour les BU.

Ceci au profit de 357.472 étudiants et 18.994 enseignants (usagers potentiels).

RBUM : « le Réseau des Bibliothèques Universitaires Marocaines vise à assurer le développement et la conservation des collections, et à faciliter à la communauté scientifique l'identification et l'utilisation des ressources d'information et des collections, tant à l'interne qu'à l'externe, en assurant la disponibilité des technologies et des services novateurs. »¹³

Le RBUM sera composé des bibliothèques universitaires et des bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Les activités du réseau seront planifiées et gérées en partenariat avec l'IMIST (Institut marocain de l'information scientifique et technique).

Catalogue collectif des bibliothèques universitaires du Maroc

« L'accès aux collections est au cœur de la mission du réseau. Cet accès impose le référencement de tous les documents disponibles aux bibliothèques membres dans un catalogue commun : le catalogue collectif des bibliothèques universitaires du Maroc. Ce dernier permet au public desservi de consulter via Internet les catalogues de plusieurs bibliothèques en une seule recherche. (...). De ce fait, la constitution d'un tel catalogue collectif nécessite l'uniformisation des pratiques de catalogage et d'indexation, et tend à l'harmonisation du classement des documents. »¹⁴

CCBES : Le catalogue collectif « s'assigne comme objectif de :

- fournir à la communauté scientifique un point d'accès unique commun à toutes les ressources documentaires présentes dans les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche au niveau du royaume,
- l'harmonisation des formats de catalogage et d'échange des données bibliographiques adoptés par les bibliothèques universitaires,
- l'accompagnement progressif au profit des bibliothèques universitaires dans leurs efforts d'informatisation documentaire,
- promouvoir le prêt interbibliothèques,
- développer une synergie de collaboration régionale entre les bibliothèques universitaires à travers le Royaume,
- mutualiser les moyens techniques et humains, à travers :
 - le partage des meilleures pratiques en matière de traitement et de gestion de l'information bibliographique adoptées par les bibliothèques universitaires,
 - la normalisation et l'unification des procédures de catalogage »¹⁵

¹³ <http://lettre.imist.ma/spip.php?article350> Consulté le 02/03/2014

¹⁴ Ibid

¹⁵ http://www.imist.ma/images/stories/pdf/Remabes_CCBES.pdf Consulté le 05/03/2014

Le PEB : Ce service vise à « asseoir une politique de prêt entre les bibliothèques membres du réseau afin de partager les ressources disponibles au sein des établissements de l'enseignement supérieur marocains »¹⁶

Consortium pour l'abonnement aux ressources électroniques : Créé, en 2008, le consortium pour l'abonnement aux ressources électroniques, constitué de l'IMIST-CNRST et des universités marocaines, « a pour mission de mutualiser les coûts des abonnements et obtenir les meilleures conditions d'accès aux bases de données auxquelles il est abonné. »¹⁷

Ce réseau œuvre à constituer un véritable dispositif d'accompagnement dans la transition vers le libre accès aux publications en encourageant la mise en place des plates formes universitaires de dépôt de la production scientifique pour qu'elles deviennent de véritables éditeurs de contenu en libre accès. Pour la production académique imprimée les membres du réseau ont comme objectif de la numériser et de la rendre disponible en réseau.

Autre objectif poursuivi par le RBUM consiste à diffuser toutes les informations utiles et nécessaires au bon usage des bibliothèques (informations sur l'organisation du réseau, son fonctionnement, les collections et les services des bibliothèques membres).

A signaler que le RBUM a changé d'appellation pour devenir le Réseau des Bibliothèques de l'Enseignement supérieur RéMaBES qui œuvre à atteindre les mêmes objectifs.

Suite à cette présentation des trois réseaux de bibliothèques dans les pays maghrébins : Algérie (RIBU, CCDZ), Tunisie (BIRUNI), Maroc (RBUM-REMABES), nous pouvons conclure que les efforts des deux premiers ont abouti à mettre en place des catalogues collectifs permettant aux usagers la recherche fédérée sur plusieurs catalogues. Si le BIRUNI couvre l'ensemble des établissements documentaires universitaires, le CCDZ ne compte parmi ses membres qu'une soixantaine de bibliothèques (sur près de 100 établissements d'enseignement supérieur). Ceci pour la couverture des bibliothèques, concernant l'intégration des bases de données locales dans la base de cet outil, il est au début de l'opération. Il faut dire que certaines bibliothèques hésitent à participer à ce genre de projets et se montrent peu coopératives. A signaler que les deux catalogues collectifs tunisien et algérien sont dotés d'un intranet au profit des professionnels des bibliothèques participantes, qui sert notamment à partager les notices catalographiques et à discuter sur les pratiques documentaires. Concernant le Maroc, le projet RBUM reste toujours à l'état de projet.

ISTeMAG : Optimisation de l'Accès à l'Information Scientifique et Technique dans les Universités du Maghreb

Ce projet à l'échelle maghrébine s'adresse aux établissements d'enseignement supérieur du Maghreb. Actuellement, il englobe trois universités dans chacun des pays du Maghreb en plus du CNUDST et du CERIST. L'objectif général du projet vise à l'optimisation de l'accès à l'information scientifique et technique dans les universités du Maghreb en arrivant à :

¹⁶ http://www.imist.ma/images/stories/pdf/ReMaBES_PEB.pdf

¹⁷ La lettre de l'IMIST - numéro 15 - janvier 2010 – page 02
http://lettre.imist.ma/lettres/lettre_IMIST_N15.pdf Consultée le 28/02/2014

- établir un bilan détaillé des conditions d'accès à l'IST pour les enseignants-chercheurs et les étudiants des universités maghrébines partenaires.
- créer des portails documentaires des bibliothèques universitaires.
- créer des consortia documentaires afin d'appuyer la négociation collective de l'accès en ligne aux principales sources d'information.
- définir et mettre en place une politique institutionnelle d'archives ouvertes¹⁸.

Différentes réunions ont été tenues afin de lancer ce projet à travers la concertation entre les professionnels des bibliothèques des trois pays du Maghreb, l'organisation de journées de sensibilisation au projet ISTeMAG ainsi que l'organisation de séminaires dans chacun de ces pays sur les archives ouvertes, le libre accès à l'IST et la gestion des consortia des ressources électroniques mis en œuvre.

Recommandations :

Le développement de bibliothèques électroniques passe par la numérisation de la documentation existante sous forme imprimée, ainsi que l'acquisition des ressources électroniques qui pullulent sur le réseau Internet. Pour ce faire, une démarche méthodique doit être arrêtée prenant en compte un ensemble d'éléments qui peuvent être résumés comme suit :

✓ Une planification d'une campagne de numérisation des collections les plus demandées par les usagers et très peu disponibles dans les bibliothèques universitaires. Une analyse qualitative et des études portant sur la circulation des collections des BU pourront faciliter la sélection de celles à prendre en compte.

Ces actions concernant les ressources documentaires permettront « l'élaboration de chartes d'acquisition des collections »¹⁹, recommandée par M. Dahmane.

✓ Déterminer les ressources humaines, matérielles et technologiques appropriées à cette opération. L'aspect normatif doit également être pris en considération (formats de production, de diffusion et de conservation ; méthodes de description)

¹⁸ A propos d'ISTeMag

Optimisation de l'Accès à l'Information Scientifique et Technique dans les Universités du Maghreb

http://istemag.org/?page_id=4 Consulté le 10/04/2013.

¹⁹ DAHMANE, M.- La modernisation des bibliothèques universitaires : entre les contraintes systémiques et les alternatives possibles.- In Journées d'études : supports de l'information dans les bibliothèques universitaires, Université d'Annaba, 13-14 Novembre, 2000.p. 2.

✓ Pour une large diffusion des documents acquis en format numérique, la mise en ligne des collections numérisées sur les pages Web des bibliothèques universitaires devient nécessaire. Le renforcement des infrastructures de connexion internet, permettra aussi de faciliter l'accès des usagers aux documents, et par conséquent, de désengorger les espaces exigus des BU face à une augmentation exponentielle du nombre d'étudiants.

✓ Pour étoffer les ressources documentaires dont disposent les BU et profiter de celles de type électronique accédées via Internet comme les périodiques scientifiques électroniques, l'acquisition centralisée de ces sources et leur répartition sur l'ensemble des BU intéressées et pouvant les rendre accessibles à leurs publics utilisateurs revêt un caractère stratégique.

En effet, le regroupement des bibliothèques en consortiums²⁰ permettra aussi bien de réduire les coûts d'acquisition pour chacune d'elles que de rendre disponible un grand nombre de documents au profit des usagers.

Concernant la documentation produite par l'université telle les thèses, les bibliothèques doivent engager une réflexion sur la possibilité de leur acquisition à la source sous un format électronique structuré. Cette démarche concernera les thésards.

Les bibliothèques universitaires pourraient se constituer dans un cadre organisationnel. Celui-ci devrait être agressif et efficace en matière de réflexion et de communication avec les acteurs concernés qu'avec les partenaires potentiels (les universitaires en premier lieu, les organes de direction des établissements universitaires et l'opinion publique en général). Ainsi, ses suggestions pourraient être considérées par les pouvoirs publics et par les bailleurs de fonds potentiels.

L'étude réalisée²¹ par nous-mêmes en 2002 à propos des bibliothèques universitaires algériennes a fait des constats qui demeurent toujours d'actualité. Elle a permis de rendre compte de l'état critique dans lequel se débattent les différentes bibliothèques.

Les carences ont été décelées principalement dans les chapitres relevant des collections documentaires (nombre insuffisant de documents par rapport au nombre d'utilisateurs potentiels), le développement des expériences d'automatisation et le manque d'encadrement et d'accompagnement dont souffrent les bibliothèques.

²⁰Le cas du SNDL (Système de documentation en ligne) tel que lancé en Algérie semble souffrir d'une organisation où tous les acteurs apportent leur contribution comme l'a souligné S.Berrouk dans sa communication en mai 2012 : SNDL : Genèse, Etat et Perspectives.- In Journée d'étude sur les bibliothèques universitaires JEBU'12, CERSIT, Alger 30 et 31 mai 2012.

²¹ Benoumelghar, Hakim.- L'informatisation des bibliothèques universitaires algériennes : état des lieux et perspectives d'avenir. - Alger : [S.N.], 2002. -186 p.- Mémoire de magister en bibliothéconomie : Université d'Alger : 2002.

Ceux-ci font défaut de par l'absence d'une politique centrale de modernisation des structures documentaires universitaires basée sur le développement rationnel, méthodique et concerté de l'usage de l'outil informatique pour l'accomplissement des missions qui leurs sont dévolues.

La mise en place d'un réseau des bibliothèques universitaires nécessitera le renforcement capacités des structures en place (CNUDST, CERIST, IMIST) et l'obligation des établissements documentaires universitaires à coopérer avec elles. Ensuite, l'association de ces organes au grand bénéfice de la communauté scientifique maghrébine.

La réhabilitation des bibliothèques universitaires passe aussi par une prise de conscience salubre de la part et des pouvoirs publics et des responsables et professionnels des bibliothèques eux-mêmes de l'importance cruciale des ces établissements pour un enseignement supérieur de qualité.